Communiqué de presse



Le gouvernement fait un point sur les avancées du projet d'identification nationale biométrique des citoyens « e-ID Togo »

Lomé, le 18 avril 2018 – Le Conseil des ministres a pris connaissance des avancées du projet e-ID initié depuis le 26 juillet 2018.

L'État togolais s'est engagé dans un processus de modernisation et de réforme de l'administration publique avec pour ambition de doter sa population d'un numéro d'identification biométrique unique.

Le projet d'identification nationale biométrique intitulé « e-ID Togo » entend développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou simples résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics, sociaux et, par extension, commerciaux. Le système e-ID Togo s'intégrera progressivement avec les systèmes de l'Etat de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

De façon concrète, le projet permettra principalement d'assurer une identification de la population entière à travers la mise en place d'une base de données biométriques centralisée, sécurisée et fiable.

À long terme, une fois les correspondances nécessaires établies entre les services, le système e-ID permettra par exemple de recenser la population, de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de faciliter les accès aux services de santé, de réduire les fraudes dans le secteur bancaire, d'assurer la distribution des aides dans le secteur social ainsi que d'assurer le suivi scolaire et administratif du citoyen.

Le projet e-ID est décomposé en six phases dont les trois premières ont été exécutées de juillet à novembre 2017, i.e. le cadrage du projet, l'analyse de l'existant et l'identification du besoin de l'identification ainsi que la définition de la vision et de la stratégie. Il reste l'élaboration des cahiers de charges techniques et fonctionnels à soumettre aux fournisseurs de solutions biométriques pour leur sélection, ainsi qu'à la mise en place des groupes de travail interministériels.

Par ce projet, le Togo entend devenir, à terme, un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire. En effet, l'administration publique doit permettre au citoyen d'effectuer ses démarches du quotidien, dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais, en simplifiant ses procédures et en rendant ses services plus proches des usagers.

Contact presse : presse @numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.